



Attente jugement tribunal pour enfants

Par **Le goff nathalie**, le **10/10/2018** à **23:12**

Bonjour

J Attends depuis le 16 avril une copie du jugement rendu en ma faveur par le tribunal pour enfants de rennes

J'ai beau téléphoner et envoyer des recommandés personne ne me répond ni n'est capable de me dire quand j aurai en mains le jugement

La personne incriminée est repartie dans les pays de l est et n'est pas solvable

Une association est prête à m aider pour recouvrer une partie de la somme mais me demande le jugement

Que faire ? Y a t'il une date a respecter pour que je puisse faire un recours ?

Merci de votre réponse

Cordialement

N le goff